



Enquête unifiée annuelle sur les entreprises

# Enquête annuelle de 1998 sur le commerce de gros

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

**Document confidentiel une fois rempli**

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call the telephone number indicated in the shaded box below.

Corriger au besoin les renseignements figurant sur l'étiquette préimprimée en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale		
0002	Nom commercial		
0003	À l'attention de		
0004	Adresse		
0005	Ville		
0006	Province	0007	Code postal
0008	Personne-ressource		
0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français	1 <input type="radio"/> Anglais

## A - Introduction

### Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation que nécessite la production de statistiques sur votre branche d'activité. Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données serviront à produire les estimations officielles de la production économique nationale et provinciale au Canada, ainsi que les estimations officielles de l'activité par branche d'activité. Ces estimations seront utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et pour planifier les politiques, ainsi que par le secteur privé pour mesurer le rendement des branches d'activité et le développement des marchés.

### Couverture

Veillez remplir le présent questionnaire pour l'exploitation (les exploitations) indiquée(s) sur l'étiquette ci-dessus. Ne produisez une déclaration que pour les exploitations situées au Canada.

### Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

### Retour du questionnaire :

**Veillez le remplir et le retourner dans les 30 jours suivant sa réception.** Veuillez retourner le(s) questionnaire(s) dûment rempli(s) dans l'enveloppe ci-jointe. Si vous préférez le faire par télécopieur, consultez la rubrique **Directives générales**, à la section A, pour plus de renseignements. Merci.

**Avez-vous besoin d'un autre questionnaire?**

**Avez-vous des questions?**

**Téléphonez-nous au 1 888 881-3666.**

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire : (en lettres moulées)

0026	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle	0013	Prénom	Nom de famille
------	---	------	--------	----------------

Titre :  
0014

N° de tél. 0017	Poste 0027	N° de téléc. 0016	Date rempli : AAAA MM JJ
--------------------	---------------	----------------------	-----------------------------

Signature:  0015

J'atteste que les renseignements fournis ici sont, autant que je sache, complets et exacts.

**Merci de votre collaboration**

## Renseignements sur la période de déclaration

L'« unité commerciale » correspond à l'exploitation (aux exploitations) décrite(s) sur l'étiquette.

L'unité commerciale est la plus petite unité d'exploitation distincte d'une entreprise pouvant déclarer des entrées comme les matières et les fournitures, l'énergie, les achats de biens pour la revente, les achats de services disponibles à ce niveau, le revenu des employés et l'emploi. De plus, elle peut déclarer des sorties comme les ventes, les livraisons ou les recettes, s'il y a lieu, réparties en biens et services. Pour un grossiste ou un revendeur, il s'agit typiquement d'un centre de distribution.

L'unité commerciale se trouve normalement à un emplacement donné, mais dans certains cas, pour satisfaire aux modalités de déclaration susmentionnées, l'unité commerciale peut comprendre des exploitations en plus d'un endroit.

### Période de déclaration

Pour les besoins de la présente enquête, veuillez déclarer les données pour l'exercice financier de 12 mois dont le **DERNIER JOUR** se situe entre le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 1998. Toutefois, si votre exercice financier se termine en janvier, février ou mars 1999, et si vous préférez fournir les données de votre plus récent exercice financier, vous pouvez le faire. Veuillez indiquer ci-dessous la période couverte par la présente déclaration.

1. Du 0011 AAAA MM JJ Au 0012 AAAA MM JJ

2. Si l'unité commerciale **N'A PAS** été exploitée toute l'année, veuillez cocher la ou les cases pertinentes :

0042  Exploitation saisonnière

0032  Nouvelle entreprise

0033  Changement de la fin de l'exercice financier

0034  Changement de propriété

0035  Arrêt définitif de l'exploitation

0036  Fermeture temporaire (veuillez en préciser la raison) 0037

0038  Autre (veuillez préciser) 0039

## Activité commerciale principale

Veillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **PRINCIPALE** décrivant le plus exactement la source principale des revenus d'exploitation. (**Veillez ne cocher QU'UNE SEULE activité.**)

1. 0831  **Marchands en gros**

Les marchands en gros achètent et vendent des biens pour leur propre compte; (c.-à-d., ils s'approprient les biens qu'ils vendent). De plus, ils peuvent assurer ou faire le nécessaire pour que soient assurés des services de logistique, de marketing et de soutien tels que l'emballage et l'étiquetage, la répartition des marchandises en vrac, la gestion des stocks, l'expédition, le traitement des réclamations au titre de la garantie, la promotion interne ou la promotion co-op et la formation requise par le produit.

Les marchands en gros sont connus sous diverses appellations selon les liens qu'ils entretiennent avec les fournisseurs ou les clients, ou selon la méthode de distribution qu'ils emploient. Ils peuvent se faire appeler, par exemple, grossistes, distributeurs en gros, intermédiaires en gros, concessionnaires de rayon, marchands d'import-export, groupes d'acheteurs, coopératives de marchands et grossistes d'une bannière particulière.

2. 0832  **Agents et courtiers en gros**

Les agents et courtiers en gros achètent et vendent des biens pour le compte de tiers moyennant le versement d'honoraires ou d'une commission.

Les agents et courtiers en gros sont connus sous diverses appellations et se font appeler, par exemple, agents d'import-export, agents en gros à la commission, courtiers en gros et agents commerciaux.

3. 0040  **Aucune des activités susmentionnées** (veuillez décrire brièvement la nature de votre activité commerciale)

0041

---

---

Si vous avez répondu « Aucune des activités susmentionnées », veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

## Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique fédérale* et aux textes législatifs provinciaux et territoriaux correspondants. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Les réponses individuelles ne sont pas communiquées à Revenu Canada.** Des précisions supplémentaires figurent sur une feuille séparée jointe à la présente trousse.

## Directives générales

1. Tous les montants en dollars doivent être en DOLLARS CANADIENS (\$ CAN).
2. Tous les montants en dollars doivent être arrondis au dollar près (p. ex. 8 555 417,40 \$ devient 8 555 417 \$).
3. Les pourcentages doivent être arrondis au pourcentage près (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Vos estimations les plus précises sont acceptables lorsque les chiffres réels ne sont pas disponibles.
5. Veuillez écrire lisiblement et en lettres mouluées.
6. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur. Si vous choisissez ce mode de déclaration, veuillez composer le **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

## B - Revenus

- Veillez inclure :**
- les revenus que vous avez comptabilisés pour les ventes ou les transferts à d'autres entreprises ou à d'autres unités de votre entreprise;
  - tous les revenus à l'étranger comptabilisés par cette unité commerciale;
- exclure :**
- les **taxes de vente** fédérale ou provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

### Ventes de biens achetés pour la revente

	\$ CAN
<b>1. Total des ventes de biens achetés pour la revente</b> (Déclarer les ventes brutes de biens neufs et d'occasion <b>moins</b> les retours et les remises. <b>Ne pas</b> soustraire la valeur des reprises. <b>Inclure :</b> les pièces qui sont à l'origine des revenus de réparation et d'entretien.)	2020

### Revenus de commission

	\$ CAN
<b>2. Valeur des biens expédiés pour lesquels vous avez touché une commission à titre d'agent ou de courtier</b>	2061
<b>3. Revenus de commission que vous avez touché à titre d'agent ou de courtier (revenus bruts de commission provenant de l'achat ou de la vente de marchandises pour le compte de tiers)</b>	2060

### Ventes de biens produits

<b>4. Ventes de biens fabriqués par cette unité commerciale, s'il y a lieu</b>	2299
--	------

### Revenus de réparation et d'entretien

<b>5. Revenus de réparation et d'entretien (Inclure : les reçus de main-d'œuvre pour le travail d'installation et de réparation. Exclure : les pièces qui sont à l'origine des revenus de réparation et d'entretien et les déclarer à la section B, ligne 1, « Total des ventes de biens achetés pour la revente ».)</b>	2041
--	------

### Revenus de location et de location à bail

<b>6. Location ou location à bail de locaux à bureaux, d'autres biens immobiliers, de biens et d'équipement</b>	2046
---	------

### Autres revenus d'exploitation

<b>7. Autres revenus d'exploitation</b> <b>Inclure :</b> p. ex. les subventions d'exploitation. <b>Exclure :</b> les intérêts et dividendes et les déclarer à la section B, ligne 9, « Revenus non liés à l'exploitation ».	2077
Veillez énumérer les postes principaux :	
2071	
2072	
2073	

### Total des revenus d'exploitation

<b>8. Total des revenus d'exploitation</b> (somme des lignes 1, 3, 4, 5, 6 et 7.)	2080
---	------

### Revenus non liés à l'exploitation

<b>9. Revenus non liés à l'exploitation</b> (c.-à-d. les intérêts et dividendes)	2097
--	------

### Revenu total

<b>10. Revenu total</b> (additionner les lignes 8 et 9 ci-dessus)	2098
---	------

## C - Stocks

Inscrire la valeur comptable des stocks (montant inscrit dans les livres comptables).

**Ce montant devrait inclure** : la valeur des stocks gardés à cette unité commerciale et dans tout entrepôt ou point de vente qui fait partie de cette unité commerciale, ainsi que des stocks en transit ou en consignation au Canada; et **exclure** les stocks gardés à l'étranger ou en consignation pour autrui.

### Stock de biens achetés pour la revente

	Valeur du stock d'ouverture \$ CAN	Valeur du stock de clôture \$ CAN
1. Biens achetés pour la revente	5560	5565

### Stock destiné à vos activités de fabrication, s'il y a lieu

	Valeur du stock d'ouverture \$ CAN	Valeur du stock de clôture \$ CAN
2. Matières premières	5520	5525
3. Biens en cours	5510	5515
4. Produits finis	5500	5505

### Total des stocks

	Valeur du stock d'ouverture \$ CAN	Valeur du stock de clôture \$ CAN
5. Total des stocks susmentionnés	5550	5555

## D - Achats de biens pour la revente

### Achats de biens pour la revente

	\$ CAN
1. Achats de biens <b>neufs et d'occasion</b> pour la revente, y compris les pièces qui sont à l'origine des revenus de réparation et d'entretien. <b>Inclure</b> : les frais de transport à l'achat et la valeur des reprises, moins les retours et les remises.	4019

## E - Coût des biens vendus

### Coût des biens vendus (biens achetés pour la revente seulement)

	\$ CAN
1. Valeur du stock d'ouverture (déclarée à la section C, ligne 1, cellule 5560) <b>plus</b> Achats de biens pour la revente (déclarés à la section D, ligne 1, cellule 4019) <b>moins</b> Valeur du stock de clôture (déclarée à la section C, ligne 1, cellule 5565).	5720

## F - Dépenses

**Veillez inclure :** toutes les dépenses à l'étranger comptabilisées par cette unité commerciale;

**exclure :** les achats de biens pour la revente, l'impôt sur le revenu et la partie des **taxes de vente** fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement.

\$ CAN

3010

### 1. Salaires et traitements des employés

- Prière d'indiquer les salaires et traitements de vos employés **avant toute retenue**.
- Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez une **formule T4 Supplémentaire** de Revenu Canada.
- Inclure les montants déposés dans des **comptes étrangers**.

Salaires et traitements;  
p. ex. **inclure :**

- Congés annuels payés
- Honoraires des administrateurs
- Primes  
(y compris la participation aux bénéfices)
- Commissions
- Allocations imposables  
(p. ex. logement et repas, cadeaux comme des billets d'avion pour les vacances, etc.)
- Salaires rétroactifs

**Exclure :**

1. Tous les paiements et dépenses liés à des contractuels de l'extérieur. (Veillez indiquer ces paiements à la section F, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

**Exemples :**

- Le montant versé à une réceptionniste ou à un commis au classement engagé en vertu d'un contrat direct devrait être déclaré à la section F, ligne 14, « Services professionnels et commerciaux »;
  - Le montant versé au personnel d'entretien ou de nettoyage aux termes d'un contrat direct devrait être déclaré à la section F, ligne 11, « Achat de services d'entretien et de réparation ».
2. Montants versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. salaire pour des travailleurs temporaires payés par l'entremise d'un bureau ou frais pour services de recrutement de personnel). Veuillez déclarer ces montants à la section F, ligne 13, « Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».
  3. Montants versés à des occasionnels en l'absence de formule supplémentaire T4. Veuillez déclarer ces montants à la section F, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

\$ CAN

3040

### 2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

**Inclure les montants ci-dessous :**

- Cotisations à des régimes d'assurance-vie et d'assurance-maladie complémentaire (p. ex. soins de santé, soins dentaires, médicaments et soins de la vue)
- Cotisations au RPC/RRQ
- Cotisations aux régimes de pension établis par l'employeur
- Indemnisation pour accident du travail (régime provincial applicable à cette unité commerciale)
- Primes d'assurance-emploi
- Allocations de retraite ou paiements forfaitaires versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de la mise à la retraite
- Tous les autres avantages sociaux, tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage.

**Exclure :** Cotisations sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation (applicables à l'unité commerciale visée par la déclaration). Veuillez déclarer ces montants à la section F, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

## Énergie

\$ CAN

4027

### 3. Énergie (p. ex. électricité, essence, mazout, carburant diesel, gaz naturel, propane)

**Exclure :** les dépenses en énergie imputées au compte des dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces montants à la section F, ligne 10, « Location et location à bail », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».

## Achats de matières, composantes et fournitures

3301

### 4. Fournitures de bureau

**Inclure :**

- le papier, les fournitures pour photocopieurs, imprimantes et télécopieurs, les logiciels (s'ils ne sont pas capitalisés), les disquettes, les instruments pour écrire et les autres fournitures de bureau;
- les ordinateurs, le mobilier et l'équipement de bureau (s'ils ne sont pas capitalisés).

**Exclure :**

- Les frais de poste et de messagerie. (Veuillez déclarer ces montants à la section F, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)
- Les frais de téléphone et les autres dépenses de télécommunications. (Veuillez déclarer ces montants à la section F, ligne 9, « Téléphone et autres services de télécommunications », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)
- Les dépenses en immobilisations.

3302

### 5. Fournitures d'exploitation, d'entretien et de réparation

**Inclure :**

- les fournitures pour l'exploitation, l'entretien et la réparation de l'équipement, des véhicules et des bâtiments.

**Exclure :**

- Les biens achetés pour la revente. Veuillez déclarer ces montants à la section D, ligne 1, « Achats de biens pour la revente ».
- Les pièces qui sont à l'origine des revenus de réparation et d'entretien. Veuillez déclarer ces montants à la section D, ligne 1, « Achats de biens pour la revente ».
- Les dépenses imputées au compte des dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces montants à la section F, ligne 10, « Location et location à bail », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».
- Les dépenses imputées au compte des dépenses pour l'achat de services d'entretien et de réparation. Veuillez déclarer ces montants à la section F, ligne 11, « Achats de services d'entretien et de réparation », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».
- Les dépenses en immobilisations.

3390

### 6. Matières premières utilisées dans la fabrication de biens, s'il y a lieu

**Inclure :**

- Les frais de transport (p. ex. fret, livraison, expédition et manutention) si le montant est compris dans le coût des matières, composantes et fournitures.

**Exclure :**

- Les frais de transport engagés séparément et déclarés à la section F, ligne 8, « Transport et entreposage de biens », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».

3499

### 7. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage

**Inclure:**

- Les palettes, les plates-formes, les boîtes en carton, les boîtes, le papier ondulé et toutes les autres matières d'expédition et d'emballage.

## Dépenses pour achats de services

**Inclure :** uniquement les dépenses pour les services achetés à l'extérieur de votre unité commerciale.

**Exclure :** les services produits à l'interne par l'unité commerciale pour laquelle vous produisez la déclaration.

	\$ CAN
	4070
<b>8. Transport et entreposage de biens</b>	
<b>9. Téléphone et autres services de télécommunications</b> <b>Inclure :</b> les services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire et de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images; les frais d'accès à Internet.	4101
<b>10. Location et location à bail</b> <b>Inclure :</b> la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autre matériel et outillage, et d'autres biens.	4115
<b>11. Achats de services d'entretien et de réparation</b> <b>Inclure :</b> les services de conciergerie et de nettoyage.	4175
<b>12. Commissions des agents et courtiers de gros et de détail</b>	4466
<b>13. Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel</b> (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais de services de recherche de personnel)	3080
<b>14. Services professionnels et commerciaux</b> (p. ex. services juridiques, de comptabilité, d'architecture, d'ingénierie, de consultation et autres services professionnels et commerciaux)	4225
<b>15. Services financiers</b> (p. ex. frais bancaires) <b>Exclure :</b> les frais d'intérêts (les déclarer à la section F, ligne 25, « Frais d'intérêts ».)	4325
<b>16. Primes d'assurance</b> (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement)	4350
<b>17. Services de publicité</b>	4365
<b>18. Frais de voyage</b> <b>Inclure :</b> les frais de transport de passagers, les frais d'hébergement, les frais de repas et d'autres allocations de voyage.	4366
<b>19. Impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis</b> <b>Par exemple :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôts fonciers (sauf ceux imputés au compte des dépenses de location et de location à bail)</li> <li>• Droits de cession immobilière</li> <li>• Droits d'immatriculation des véhicules</li> <li>• Impôt sur les lotissements</li> <li>• Impôts provinciaux sur le capital</li> <li>• Droits d'importation (sauf si le montant est compris dans l'achat de biens pour la revente)</li> </ul>	4410
<b>20. Frais liés au traitement des eaux usées, à la collecte des ordures, à l'assainissement et autres services de protection de l'environnement</b>	4483

**Dépréciation et amortissement  
(de l'actif de l'unité commerciale visée par la déclaration)**

\$ CAN

4520

**21. Total de la dépréciation et de l'amortissement**

(inclure la dépréciation/l'amortissement des obligations locatives, véhicules, bâtiments, matériel et autres éléments d'actif)

**Régularisation du stock**

\$ CAN

4630

**22. Régularisation du stock** (p. ex. réévaluations, moins-value)

**Autres dépenses d'exploitation**

\$ CAN

4569

**23. Toutes les autres dépenses d'exploitation** (p. ex. contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, créances irrécouvrables, dons)

**Exclure :** les frais d'intérêts et les déclarer à la section F, ligne 25, « Frais d'intérêts ».

Veillez énumérer  
les postes principaux :

4561

4562

4563

**Total des dépenses d'exploitation**

\$ CAN

4599

**24. Total des dépenses d'exploitation** (somme de toutes les lignes ci-dessus de la section F)

**Frais d'intérêts**

4630

**25. Frais d'intérêts**

(c.-à-d. les frais d'intérêts sur les obligations locatives et tous les autres frais d'intérêts divers (p. ex. les intérêts sur les emprunts et la partie intérêts des paiements hypothécaires))

**Dépenses totales**

4699

**26. Dépenses totales** (additionner les lignes 24 et 25 ci-dessus)

## G - Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients

Les données sur la répartition des revenus par catégorie de clients serviront à améliorer les renseignements sur les origines de la demande de biens et de services. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous apprécierions vos commentaires sur les moyens de l'améliorer.

Veuillez indiquer la répartition en pourcentage du «Total des revenus d'exploitation» (déclaré à la section B, ligne 8) selon la catégorie de clients

Clients au Canada		%
1.	Particuliers et ménages	8100
2.	Établissements publics (p.ex. hôpitaux, écoles, universités)	8120
3.	Gouvernement (administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et municipales)	8130
4.	Entreprises financières (p. ex. intermédiaires financiers, y compris les banques, les sociétés de fiducie, les sociétés financières d'État)	8112
5.	Entreprises de vente au détail	8116
6.	Entreprises de vente en gros	8117
7.	Fabricants	8163
8.	Entrepreneurs en construction	8165
9.	Agriculteurs (exploitations agricoles)	8169
10.	Toutes les autres entreprises (y compris les sociétés non financières d'État)	8115
	Veuillez préciser	
	8172	
	8173	
	8174	
11.	Clients à l'extérieur du Canada (exportations)	8140
<b>Total</b>		<b>100%</b>

Nom de la **personne** qui a rempli la section traitant de la **Catégorie de clients** (s'il diffère du nom inscrit à la page 1)  
(En lettres moulées)

8190

Prénom	Nom de famille
--------	----------------

Numéro de téléphone 8192  
(et indicatif régional)

## H - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Par rapport à l'exercice précédent, y a-t-il eu durant la présente période de déclaration des faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées pour votre unité commerciale?

1. Dans l'affirmative, veuillez cocher la ou les cases rendant le mieux compte de cette situation.

- |   |   |
|---|---|
| 9930 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus longue                     | 9931 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus courte   |
| 9932 <input type="radio"/> Accroissement des affaires                                 | 9933 <input type="radio"/> Baisse des affaires  |
| 9934 <input type="radio"/> Plus d'heures supplémentaires                              | 9935 <input type="radio"/> Moins d'heures supplémentaires   |
| 9936 <input type="radio"/> Opérations de change                                       | 9937 <input type="radio"/> Fusion/Acquisition   |
| 9938 <input type="radio"/> Mises à pied   | 9939 <input type="radio"/> Accroissement de l'embauche  |
| 9940 <input type="radio"/> Arrêt temporaire des activités                             | 9941 <input type="radio"/> Arrêt permanent des activités  |
| 9942 <input type="radio"/> Grève  | 9943 <input type="radio"/> Mauvais temps ou sinistre naturel  |
| 9944 <input type="radio"/> Changement de fournisseur                                  | 9945 <input type="radio"/> Changement dans la gamme de produits   |
| 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées)   |
| 9948 <input type="radio"/> Changements de la réglementation de la branche d'activité  | 9949 <input type="radio"/> Changements de la fiscalité (perception de droits - droits antidumping prélevés auprès d'entreprises extraterritoriales) |

2. 9950  Autre (veuillez préciser)

## I - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?

heures

2. Commentaires?

Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou d'autres sujets d'intérêt général :

- contenu du questionnaire
- nouvelles questions d'intérêt pour votre branche d'activité
- langue du questionnaire
- utilisation de la terminologie propre au domaine
- compréhension des questions (p. ex. à l'aide des définitions, des exemples d'inclusion et d'exclusion, des feuilles de codes, des directives, des guides de réponse)
- ordre et enchaînement des questions
- date de réception du questionnaire et temps donné pour y répondre
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants
- possibilité de déclaration électronique
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés

9920

---

---

---

---

**Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?**

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666  
ou  
nous rejoindre par télécopieur au 1 888 883-7999.



**Merci d'avoir rempli le questionnaire.**

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).